



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 31 mars 2015

Accueil : Mairie de Saint Sulpice sur Lèze.

Présents :

Laurence DUROT	CCVA Auterive
Mélanie BARREAUD	SIAH de la Louge
Christophe DRELON	Syndicat Mixte des 4 Rivières
Christophe SABATIER	Syndicat Mixte de la Gimone
Sandrine ESCLAMONDON	SMB Gimone
Nicolas BYCZYNSKI	CCTGV
Jean-Baptiste LUCAS	SIAH du Touch
Quentin SALVAT	SIAH du Touch
Céline CAUSSE	SIAH du Touch
Léo PLANE	SMGSAussonnelle
Emmanuel ROUX	CG 82 CATERZH
Franck DUCASSE	SYRRPA
Fabien BOUTEIX	SIAHSave et Gesse
Mathilde ANDRE	GAA – Sidel
Thomas BREINIG	SMIVAL
Ludovic GERMA	SIABVA
Stéphane MORET	SYMAR
Marie BERTHELOT	SYRRPA - SYAC
Gilles DOMENC	SYCOSERP

Ordre du jour :

- Rapport sur l'activité de l'association pour l'année écoulée
- Rapport sur la situation financière
- Programme d'activités 2015
- Renouvellement des membres du CA et du Bureau
- Questions diverses

Mathilde ANDRE accueille les participants et présente les points de l'ordre du jour.

1. Rapport sur l'activité de l'association pour l'année écoulée Bilan d'activité

La Présidente présente les actions menées au cours de l'année 2014.

- **Colloque Ripisylve :** Le nombre de participants (+ intervenants) était de 68 personnes le lundi et 88 personnes le mardi. Le compte-rendu est finalisé (merci aux rédacteurs) et les présentations des intervenants récupérées en pdf. Les diaporamas vont être diffusés via le site internet de l'association. Il est donc nécessaire de finaliser ce site. Les subventions auprès de l'AE ont été sollicitées début mars 2015 (1 451,00€).
- **Formation QGIS :** 25 mars et 8 avril 2014. Le nombre de participants était de 19 personnes (pour 20 places disponibles). Les retours sont positifs des participants. Les factures ont été envoyées. Les subventions auprès de l'AE ont été sollicitées début mars 2015 (798,00€).
- **Formations proposées par le CNFPT :** Le CNFPT propose des formations de base sur QGIS ; en conséquence, D2B ciblera des formations plus spécialisées.

De manière générale, les formations du CNFPT ne prennent pas systématiquement en compte les observations relayées par Demain Deux Berges (formations trop longues). Mais l'offre de formations sur les thématiques rivières a été fortement étoffée.

- **Journées techniques sur la gestion des cours d'eau (BRAMARD)** : les factures viennent d'être envoyées. Les subventions auprès de l'AE ont été sollicitées début mars 2015 (206,00€).

L'ONEMA (V. DE BILLY) propose de reconduire ce genre de formation en orientant par exemple vers des cas d'école.

Outils de l'ONEMA : débat sur la pertinence d'investir ces outils qui relèvent de missions de l'État et de ses établissements publics. L'outil SYRAH (analyse de l'hydromorphologie) permet de mieux comprendre l'hydromorphologie des cours d'eau.

Formation CARYCE / SYRAH : à discuter avec l'ONEMA

- **Guide arasement-dérasement** : le BET ECOGEA a remis un pré-rapport fin février avec des cas types assez contrastés. Ce guide vise à faire une proposition d'approche. Le comité de pilotage se réunit le 8/04/2015 afin d'améliorer ce pré-rapport.

La finalisation du guide est prévue pour fin 2015.

- **Site internet** : l'essentiel a été préparé (architecture), mais le site est bloqué en état inachevé (compte rendus, photos, power point et révision de l'architecture...).

Il faudra solliciter le prestataire pour finir de structurer le site.

Discussion sur la **liste de diffusion**, les modalités d'alerte, filtres de messagerie à mettre en place.

Rappel sur les règles d'utilisation de la liste de diffusion : privilégier les réponses personnalisées, s'assurer de bien créer un sujet de message.

- **Listing des gestionnaires de milieux aquatiques sur le bassin-Adour-Garonne** : Par le biais des adhérents de D2B, Jean-Baptiste Lucas met à jour l'annuaire des gestionnaires de milieux aquatiques en partenariat avec l'Agence de l'eau (Anne CITERIO). A diffuser sur le site internet (voir si les mises à jour peuvent être faites directement par les membres).

- **Listing des adhérents à D2B** : Il avait été prévu la réalisation d'un trombinoscope des membres actifs et la réalisation de cartes de localisation de leurs structures (syndicat de rivières). Ces travaux sont toujours à l'ordre du jour. Ils devront être intégrés dans le futur site internet de l'association.

Une **cartographie interactive** pourra être mise en œuvre grâce à l'extension d'export de données cartographiques de QGIS qui peut être intégrée à un site internet « Export to open viewer » cf. Quentin, stagiaire au SIAH du Touch. => groupe de travail Jean-Baptiste, Léo, Quentin, Coline pour préparer une mise en ligne 2015.

2. Rapport sur la situation financière

La Présidente passe la parole au Trésorier qui présente le bilan financier de l'année écoulée.

Le résultat de l'exercice est positif de 5 422 €, intégrant des restes à réaliser en recettes.

La trésorerie s'élève à 11 800 €.

Oui l'exposé du Trésorier,

Après avoir délibéré,

L'Assemblée approuve à l'unanimité le bilan financier de l'exercice 2014.

La prestation d'élaboration du guide arasement sera facturée en plusieurs situations.

L'association compte 99 adhérents (personnes physiques) et 16 adhérents (personnes morales).

Le montant de l'adhésion est reconduit : 20€ pour les individuels, 10€ pour les étudiants et demandeurs d'emploi, 100€ minimum pour les structures.

Mise à jour de la plaquette : J.B. LUCAS, Céline CAUSSE.

3. Programme d'activités 2015

La Présidente expose les projets d'actions pour l'année 2015.

- **Mise en place de la compétence GEMAPI** : Avec l'adoption de l'amendement à l'Assemblée nationale, la compétence serait créée au 1^{er} janvier 2018, avec un transfert obligatoire qui s'opérerait en 2020.

Un courrier a été adressé par D2B à l'Agence de l'eau. Mathilde ANDRE informe de la réponse de l'Agence de l'eau.

Un courrier sera adressé au Préfet coordonnateur de bassin : copie pour information des échanges avec l'Agence de l'eau, avec une demande d'être informé des évolutions et décisions.

- **Étude des cours d'eau recalibrés** : JB LUCAS explique que l'objectif est de définir des cours d'eau qui vont servir de modèle, ayant dans l'idéal déjà bénéficié d'études. L'objectif est de proposer des solutions opérationnelles, définir l'efficacité des actions par rapport aux coûts engagés.

- **Colloques et Journées techniques** :

Il est convenu d'envisager une journée technique sur un bassin versant, sur un **retour d'expérience post crue**

Franck et Marie informent d'un projet de réunion de restitution du retour d'expérience réalisé par Géodiag pour le compte de l'Agence de l'eau..

Envisager avec l'Agence de l'eau une ou deux journées sur le retour d'expérience post crue, voire journée interréseaux : « la crue : avant, pendant, après », « comment ne pas évacuer d'un revers de la main 10 ans de travail du technicien rivière ? ». Les intervenants suivants sont pressentis :

- REX Garonne,
 - REX Saint Affrique,
 - REX du sud est
 - Juriste : rappel du pouvoir de police du Maire, cadre et limite de l'intervention des collectivités
 - PPRI, PCS, SIDPC
 - Rôle des embâcles
 - Volet financier (fonds de solidarité), assurances
- Cf. Doc de 1999 : le contentieux sur les inondations

L'organisation du colloque sera pilotée par le Conseil d'administration.

4. Renouvellement des membres du Conseil d'administration et du Bureau

La date butoir d'adhésion est fixée au 15 mai.

Mathilde ANDRE rappelle le rôle important du Conseil d'administration et invite chacun à proposer sa candidature.

Magali MARIMON a fait part de son souhait de quitter le CA en raison de l'éloignement.

Mélanie BARREAUD est candidate pour rejoindre le CA.

Les autres membres sortants sont prêts à repartir.

Membres du CA :

Mathilde ANDRE, Marie BERTHELOT, Fabien BOUTEIX, Thomas BREINIG, Céline CAUSSE, Sandrine ESCLAMADON, Ludovic GERMA, Sylvain MACE, Mélanie BARREAUD, Léo PLANE.

Après avoir délibéré,

L'Assemblée élit à l'unanimité les membres du conseil d'administration pour 2014-2015.

Election du Bureau

Présidente : Mathilde ANDRE

Vice-président : Ludovic GERMA

Trésorier : Fabien BOUTEIX

Secrétaire : Thomas BREINIG.

Après avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration élit à l'unanimité des membres du bureau pour 2015-2016.


5. Questions diverses

- **Avis sur le SDAGE** : il est proposé de faire une réponse commune pour juin 2015 (si la date butoir est le 18 avril, l'association ne fera pas de réponse commune par manque de temps). Emmanuel ROUX et Marie BERTHELOT feront une synthèse des contributions.
 - Moyens de protection des ripisylves,
 - Gouvernance, rôle des collectivités (« simple relai du SDAGE » ou « véritable responsable de la mise en œuvre de la DCE » ?), rôle des agents des collectivités
 - Points juridiques à préciser.

A Saint Sulpice sur Lèze, le 29 avril 2015,

Le Secrétaire,
Thomas BREINIG

La Présidente,
Mathilde ANDRE



Demain Deux Berges
Association des professionnels des
rivières et des milieux aquatiques du
bassin Adour Garonne